

Avis de marché

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Nom officiel : Conseil Général du Nord

Adresse postale : Département du Nord - Hôtel du Département - Direction de la Commande Publique – 51, rue Gustave Delory

Localité / Ville : Lille cedex Code postal : 59047 Pays : France

Point(s) de contact : Bureau 202 Téléphone : +33 359735076

Courrier électronique (e-mail) : Fax : +33 359735059

Adresse(s) Internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : www.lenord.fr

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.marches-securises.fr/perso/cg59/>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Adresse postale : Point(s) de contact susmentionné(s)

**Adresse de retrait/dépôt physique : attention nouvelle localisation de la Direction de la commande publique : Immeuble le Forum – entrée B – 2^{ème} étage – Bureau 202
43 rue Gustave Delory à Lille
(coordonnées GPS : latitude : 50.6335803, longitude : 3.0685249000000567)**

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s)

Autorité régionale ou locale.

I.3) Activité principale

Santé.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Non.

Section II : Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

La présente opération concerne l'achat en vue de passer des marchés d'acquisition de préservatifs masculins et féminins par le Département du Nord, répartis en 2 lots.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux / de livraison de fournitures / de prestation de services

Fournitures : Achat

Lieu principal de livraison : Département du Nord, sur le territoire de la commune de Wambrechies

Code NUTS : FR301

II.1.3) L'avis implique : L'établissement d'un accord-cadre.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre : Il s'agit d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 48 mois

II.1.5) Description succincte des achats

Marchés à bons de commande d'acquisition de préservatifs masculins et féminins par le Département du Nord, répartis en 2 lots :

Lot 1 : Acquisition de préservatifs masculins de taille normale et grande taille avec dosettes de gel lubrifiant et pochettes

- montant annuel minimum : 5 000 € TTC,
- montant annuel maximum : 30 000 € TTC.

Lot 2 : Acquisition de préservatifs féminins

- montant annuel minimum : 2 000 € TTC,
- montant annuel maximum : 15 000 € TTC.

Les préservatifs sont des dispositifs médicaux de classe IIb.

Le marché n'est pas divisé en tranches.

Date prévisionnelle à laquelle seront fournies les fournitures : janvier 2015.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	
Objet principal	33641400-9	

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non.

II.1.8) Division en lots : Oui. Il convient de soumettre les offres pour un ou plusieurs lots.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale (*y compris, le cas échéant, tous les lots et toutes les options*)

Fixée dans les documents de la consultation (liste des quantités annuelles estimées et autres documents remis au titre de la présente consultation).

II.2.2) Options

Oui : Chaque marché est conclu pour une durée de douze (12) mois consécutifs à compter de sa notification au Titulaire. Chaque marché est renouvelable au maximum trois (3) fois, sauf dénonciation expresse prise par le représentant du pouvoir adjudicateur au moins trois (3) mois avant la date anniversaire de la notification du marché. La durée de chaque marché ne pourra excéder quatre (4) ans.

Nombre de reconductions éventuelles : 3

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

Chaque marché est conclu pour une durée de douze (12) mois consécutifs à compter de la date de notification au titulaire. Chaque marché est renouvelable au maximum trois (3) fois, sauf dénonciation expresse du représentant du pouvoir adjudicateur notifiée au titulaire au moins trois (3) mois avant la date anniversaire de la notification du marché. La durée de chaque marché ne pourra excéder quatre (4) ans.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés

Il ne sera pas appliqué de retenue de garantie.

Il ne sera pas versé d'avance.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Le mode de paiement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement administratif.

Le délai global de paiement est de trente (30) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par le représentant du pouvoir adjudicateur (ou de la date d'exécution des prestations lorsque la date de réception de la demande de paiement est incertaine ou antérieure à cette date d'exécution).

Le titulaire a droit, sans qu'il ait à le demander, au paiement d'intérêts moratoires en cas de retard dans les paiements tel qu'il est prévu à l'alinéa précédent au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit (8) points de pourcentage. Le titulaire a également droit au paiement d'une indemnité forfaitaire, pour frais de recouvrement, de quarante (40) euros.

Modalités essentielles de financement : ressources propres de la collectivité, au titre de son budget de fonctionnement.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Chaque marché pourra être attribué à un opérateur économique seul ou à un groupement. En cas de groupement, la forme demandée par le pouvoir adjudicateur est le groupement solidaire.

Lorsqu'un groupement s'est présenté sous une autre forme que celle visée ci-dessus, si ledit groupement est déclaré attributaire du marché, les opérateurs économiques membres de ce groupement pourront être contraints de transformer la forme de leur groupement si ce changement est nécessaire pour la bonne exécution du marché.

Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

Il est interdit aux candidats de présenter pour chaque marché plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non.

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le candidat devra respecter, pour la conformité de son dossier, les articles 43, 44 et 45 du code des marchés publics français.

Le candidat (l'opérateur économique seul ou, en cas de groupement, le mandataire, **chaque co-traitant**) devra remettre :

1 - la lettre de candidature (imprimé DC1), dûment signée par une personne ayant pouvoir pour engager le candidat,

OU

l'attestation jointe aux documents de la consultation, dûment signée par une personne ayant pouvoir pour engager le candidat.

2 - en cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés.

Si le candidat le souhaite, il peut fournir directement une copie des certificats fiscaux (liasse 3666 ou attestation fiscale délivrée en ligne) **et** sociaux (URSSAF ou MSA) établis au 31 décembre de l'année précédant la date de lancement de la consultation **ou** de l'état des déclarations établies au 31 décembre de l'année précédant la date de lancement de la consultation (NOTI2).

Les imprimés DC1 et NOTI2 sont téléchargeables gratuitement depuis le site <http://www.minefe.gouv.fr/>.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le candidat (**l'opérateur économique seul ou le groupement**) devra également fournir les documents visés ci-dessous :

3 - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles ; Niveau spécifique minimal exigé :
Chiffre d'affaires moyen global pour le lot 1 : 2 000 € HT
Chiffre d'affaires moyen global pour le lot 2 : 1 000 € HT

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le candidat (**l'opérateur économique seul ou le groupement**) devra également fournir les documents visés ci-dessous :

Sans objet.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, en précisant la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il doit produire un engagement écrit de ces opérateurs, dans la candidature, qu'il disposera de leurs capacités pour l'exécution du marché.

Les informations demandées au titre des capacités sont à remettre sur papier libre ou, si le candidat le souhaite, il pourra fournir la déclaration du candidat - imprimé DC2 auquel il joindra tous justificatifs relatifs aux pièces demandées visées ci-dessus. L'imprimé DC2 est téléchargeable gratuitement depuis le site <http://www.minefe.gouv.fr/>

III.2.4) Marchés réservés : Sans objet.

III.3) Conditions propres aux marchés de services

Sans objet.

Section IV : Procédure

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer : Sans objet.

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue : Sans objet.

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

Critères :	Pondération :
Prix	60 %
Délai de livraison	40 %

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée Non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : Sans objet.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires (sauf pour un SAD) ou du document descriptif

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : sans objet.

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Le 2 septembre 2014, à 16h30

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés : Sans objet.

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Le français.

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Date : 4 septembre 2014, à 8h00.

Lieu : Lille.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : oui.

L'ouverture s'effectuera en commission.

Les séances de la commission ne sont pas publiques.

La composition de la commission peut être demandée à l'adresse visée au présent avis.

La date d'ouverture des offres précisée ci-dessus est indicative.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement *(le cas échéant)*

Non.

VI.2) Information sur les fonds de l'Union Européenne

Le marché s'inscrit-il dans un projet / programme financé par des fonds communautaires ?

Non.

VI.3) Informations complémentaires

La procédure est l'appel d'offres ouvert, en application des articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés français.

Téléchargement ou retrait des documents de la consultation par un opérateur économique :

Tous les documents de la consultation sont consultables sur le site Internet de la collectivité : <http://www.lenord.fr/> à la mention 'Marchés publics' ou directement sur <https://www.marches-securises.fr/perso/cg59/> sur la procédure correspondante.

L'opérateur économique peut, à partir de l'intitulé de la procédure, y télécharger l'ensemble des documents de la consultation. Pour cela, une personne physique désignée par l'opérateur économique peut ou non s'y inscrire en ligne et renseigner ses nom et adresse électronique.

Si elle ne s'y inscrit pas, ladite personne (et l'opérateur économique) ne sera pas destinataire des éventuelles modifications de documents de la consultation et/ou des précisions apportées après la date et l'heure de son téléchargement. Elle est informée que l'offre pourra être déclarée irrégulière si elle est incomplète ou si elle ne respecte pas les exigences formulées dans l'avis de marché et dans les documents de la consultation.

Si elle s'y est inscrite, elle sera informée par mail des modifications apportées, ce qui lui permettra de télécharger les nouveaux documents et informations.

L'opérateur économique peut également demander les documents de la consultation. Cette demande doit être faite auprès de la Direction de la Commande Publique par télécopie au numéro de télécopie visé à l'article I.2 du présent règlement ou par courrier envoyé à l'adresse visée à l'article I.2 du présent règlement. Il peut venir les retirer à la Direction de la Commande Publique à l'adresse visée à la section I.2 du présent règlement, du lundi au vendredi (sauf jours fériés ou jours de fermeture exceptionnels), de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45. Les documents de la consultation lui seront fournis sur support physique électronique.

Les modifications et/ou précisions qui seraient apportées après cet envoi lui seront transmises sous le même support.

Modalités de remise du pli par le candidat au pouvoir adjudicateur :

Les plis, quel que soit le mode de transmission, doivent parvenir avant les dates et heures limites indiquées au présent avis, le fuseau horaire de référence étant celui de Paris.

Si le candidat souhaite répondre par voie électronique, son pli doit être déposé sur <http://www.lenord.fr/> à la mention 'Marchés publics' ou sur <https://www.marches-securises.fr/perso/cg59/> sur la procédure correspondante.

Le pli contenant la copie de sauvegarde, s'il y en a une, doit être déposé à la Direction de la Commande Publique à l'adresse visée à l'article I.1 du présent avis, du lundi au vendredi (sauf jours fériés et jours exceptionnels de fermeture des services), de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45 ou être envoyé en recommandé avec avis de réception. Dans chacun de ces cas, le pli est envoyé à l'adresse visée à l'article I.1 du présent avis.

Si le candidat souhaite répondre sur support papier, son pli peut être déposé à la Direction de la Commande Publique, du lundi au vendredi (sauf jours fériés et jours exceptionnels de fermeture des services), de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45 ou être envoyé en recommandé avec avis de réception. Dans chacun de ces cas, le pli est envoyé à l'adresse visée à l'article I.1 du présent avis.

Modalités de sélection des candidatures :

Chaque demande de participation (candidature) sera analysée en deux temps :

- la conformité administrative sera admise au regard de la déclaration correspondant à l'imprimé DC1 (ou l'attestation) dûment remplie et signée par une personne ayant pouvoir pour engager le candidat ;
- les capacités professionnelles, financières et techniques des candidatures conformes administrativement seront analysées sur la base du niveau spécifique minimum exigé à l'article III.2. du présent avis.

Pour les entreprises nouvellement créées, il sera exigé de fournir les éléments d'information visés au chapitre « conditions de participation » disponibles à la date limite de remise des demandes de participation ou, si elles ne sont pas en mesure de les produire, de justifier de leurs capacités par tout autre moyen. La sélection des candidatures ne s'appliquera que sur les seuls documents fournis dès lors que la date de création est prouvée par tout moyen (copie du récépissé de dépôt du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant la date de création).

Critères d'analyse des offres :

Les critères de jugement des offres de chaque marché seront analysés sur la base des sous critères et leur sous pondération suivants :

Le prix sera analysé sur la base d'une simulation de commande établie sur les quantités annuelles estimées appliquées aux prix des produits (prix au conditionnement ramené à l'unité) incluant le coût d'un forfait de personnalisation de la pochette des préservatifs masculins, remis au bordereau de prix unitaires par le soumissionnaire. La note maximale sera attribuée à l'offre la moins disante.

Le délai de livraison sera analysé sur la base du délai de livraison en jours ouvrés indiqué au bordereau de prix unitaires par le soumissionnaire. La note maximale sera attribuée au délai le plus court.

Informations complémentaires :

Tous les documents qui ne sont pas établis en langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Le point de départ de chaque marché est la date de sa notification.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal Administratif de Lille

Adresse postale : 143 rue Jacquemars Gielée – BP 2039

Localité/Ville : Lille Cedex

Code Postal : 59014

Pays : France

Courrier électronique (e-mail) : greffe.ta-lille@juradm.fr

Adresse internet (URL) : http://www.conseil-etat.fr/ta/lille/index_ta_co.shtml

Téléphone : +33 320631300

Fax : +33 320306840

Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant) : sans objet.

VI.4.2) Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (CJA), peuvent être formés devant la juridiction visée au présent avis :

Avis d'appel public à la concurrence

- un référé précontractuel, jusqu'à la signature du marché (art. L.551-1 et R.551-1 à R.551-6 CJA),
- un référé contractuel (art. L.551-13 et R.551-7 à R.551-10 CJA) à compter de la signature du marché et dans un délai de trente-et-un jours suivant la publication de l'avis d'attribution du marché,
- un recours en contestation de validité du marché, conformément aux arrêts du Conseil d'Etat du 16/07/2007 et du 04/04/2014, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché, assorti le cas échéant, d'un référé suspension (art. L.521-1 CJA),
- un recours en excès de pouvoir formé contre une décision prise dans le cadre des actes détachables du marché, jusqu'à la conclusion du marché, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R.421-1 CJA) ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R.421-1 et R.421-2 CJA), assorti le cas échéant, d'un référé suspension.

Des délais supplémentaires de distance s'ajoutent au délai de deux mois dans les cas prévus à l'article R421-7 CJA.

Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel « Legifrance - le service public de la diffusion du droit » : <http://www.legifrance.gouv.fr>

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Sans objet.

VI.5) Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP

23 juillet 2014

Annexe B

Informations sur les lots

Marché n° : 1 Intitulé : Acquisition de préservatifs masculins de taille normale et grande taille avec dosettes de gel lubrifiant et pochettes

1) Description succincte

Les préservatifs sont des dispositifs médicaux de classe IIb.

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	
Objet principal	33641400-9	

Annexe B

Informations sur les lots

Marché n° : 2 Intitulé : Acquisition de préservatifs féminins

1) Description succincte

Les préservatifs sont des dispositifs médicaux de classe IIb.

2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	
Objet principal	33641400-9	